

Sujet : TR: RE: Eole - Mantes la jolie

De : > denis.kerouredan (par Internet, dépôt prvs=584b00a71=denis.kerouredan@rer-eole.fr) <denis.kerouredan@rer-eole.fr>

Date : 18/11/2020 16:42

Pour : ""mathilde.faillard@developpement-durable.gouv.fr"" <mathilde.faillard@developpement-durable.gouv.fr>

Copie à : ""alain.fauveau@sdis78.fr"" <alain.fauveau@sdis78.fr>

Bonjour Madame FAILLARD,

Vous trouverez ci-dessous les réponses de ma MOE sur les questions soulevées par le commandant FAUVEAU. Merci de m'indiquer si vous souhaitez organiser une réunion sur ce sujet.

Cordialement,

DENIS KEROUREDAN

Directeur d'opérations

SNCF RESEAU

DGST - DIRECTION DE PROJET EOLE

denis.kerouredan@reseau.sncf.fr

22 - 28, rue Joubert – 75009 Paris

MOBILE : 06 87 02 79 49



De : WATIER Grégoire <gregoire.watier@setec.com>

Envoyé : mardi 17 novembre 2020 19:28

À : KEROUREDAN Denis (SNCF RESEAU / Directions Techniques Réseau / DGST GP EOLE ET NEXTEO) <denis.kerouredan@rer-eole.fr>

Cc : ROTARESCU Laura (EXT SYSTRA) <ext.laura.rotarescu@rer-eole.fr>; ROUAUD Hugo <hugo.rouaud@setec.com>; FOUQUÉ Gilles <gilles.fouque@setec.com>; LELANDAIS Julie <julie.lelandais@setec.com>; CHRETIEN Aurelie <aurelie.chretien@setec.com>

Objet : RE: RE: Eole - Mantes la jolie

Bonjour,

Ci-après notre retour en bleu :

- Les dégagements ne sont pas traités de la même façon dans le PC et dans le dossier ICPE, il n'y a pas de retour de la DIRECCTE à ce sujet ;
Il y a deux dispositions particulières dans la notice PC concernant les dégagements du bâtiment locaux annexes :
 - L'issue de la salle de conférence
 - La distance >40m au sous-sol.
 Ces points ne sont effectivement pas repris dans le DDAE.
Comme le bâtiment est soumis au Code du Travail, c'est l'inspection du travail (DIRECCTE) qui doit se prononcer sur ces demandes de dispense.
Nous n'avons à ce jour pas connaissance d'un retour de leur part sur ces points
- Le nombre d'aires d'aspiration n'est pas le même d'un paragraphe à l'autre (4 en tout, et 2x3) et les distances ne sont pas respectées,
Le nombre d'air d'aspiration est différent du nombre de poteaux bleus. Par bassin il y a :
 - 3 aires d'aspiration
 - 2 poteaux bleus de 2 sorties chacun. Chaque sortie faisant 60m³/h
 Effectivement, les distance ne sont pas respectées, nous demandons à ce sujet une validation de la solution « car non conforme à la réglementation sur l'interdistance entre les places pompier incendie » comme indiqué dans le tableau Excel de réponse. Le problème étant que les girations des PL ne nous

permettent pas de conserver ces interdistances (Cf. capture dans le tableau de réponse) d'où la demande de « dérogation »

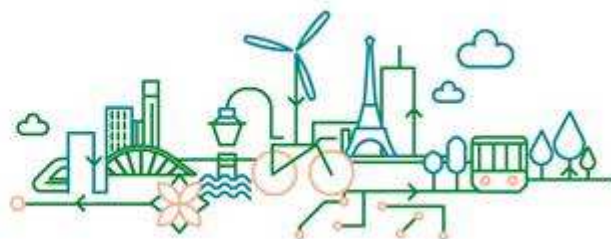
- Le rond-point ORPHEA peut être adapté (je ne me représente pas la modification),
Il s'agit de conserver le rond-point ORPHEA du projet et de prévoir toute sa surface en enrobé afin que celui-ci soit utilisable en tant qu'aire de retournement (les aires de retournement s'inscrivent un cercle de 20m de diamètre).
- Etre plus précis sur l'emplacement des aires de mise en station des moyens aériens.
Vous trouverez ci-joint un plan plus précis sur ces emplacements.

Si nos réponses nécessitent plus de précisions, nous sommes disposés à convenir d'un rendez-vous.

Cordialement

Grégoire Watier

Chef de projet
Tél +33 1 82 51 45 22
Mob +33 7 63 09 90 35
Fax +33 1 82 51 69 89



Tous mobilisés !

Face à l'urgence de la crise sanitaire, nous avons généralisé le télétravail et sommes en ordre de marche pour continuer à assurer la qualité de service sur laquelle vous avez toujours pu compter.

Nous vous remercions de transmettre tous vos documents par voie électronique à vos interlocuteurs habituels.

Surtout, le plus important : prenez-soin de vous et de vos proches.

De : KEROUREDAN Denis (SNCF RESEAU / Directions Techniques Réseau / DGST GP EOLE ET NEXTEO)

<denis.kerouredan@rer-eole.fr>

Envoyé : lundi 2 novembre 2020 15:08

À : FOUQUÉ Gilles <gilles.fouque@setec.com>; LELANDAIS Julie <julie.lelandais@setec.com>; WATIER Grégoire <gregoire.watier@setec.com>

Cc : ROTARESCU Laura (EXT SYSTRA) <ext.laura.rotarescu@rer-eole.fr>

Objet : TR: RE: Eole - Mantes la jolie

Bonjour,

Pouvez-vous apporter les éléments de réponse aux points ci-dessous surlignés en jaune SVP ?

Merci

Denis KEROUREDAN

De : FAILLARD Mathilde - DRIEE IF/UD78/RUM <mathilde.faillard@developpement-durable.gouv.fr>

Envoyé : lundi 2 novembre 2020 14:26

À : KEROUREDAN Denis (SNCF RESEAU / Directions Techniques Réseau / DGST GP EOLE ET NEXTEO) <denis.kerouredan@rer-eole.fr>

Objet : Tr: RE: Eole - Mantes la jolie

Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous l'analyse du SDIS sur le dossier complété ?

Merci de me faire un retour rapidement sur ces éléments.

Cordialement

Mathilde FAILLARD

Inspecteur de l'environnement

DRIEE Ile de France

Unité départementale des Yvelines

35, rue de Noailles - Bât. B1 - 78000 VERSAILLES

Tél. : 01 71 28 48 52 ou 07 63 95 73 63 - Fax : 01 30 21 54 71

----- Message transféré -----

Sujet :RE: Eole - Mantes la jolie

Date :Tue, 6 Oct 2020 15:46:32 +0000

De :> Alain.FAUVEAU (par Internet) <Alain.FAUVEAU@SDIS78.FR>

Répondre à :Alain.FAUVEAU <Alain.FAUVEAU@SDIS78.FR>

Pour :FAILLARD Mathilde - DRIEE IF/UD78/RUM <mathilde.faillard@developpement-durable.gouv.fr>

Bonsoir,

Après analyse du mémoire en réponse concernant le technocentre EOLE de MANTES-LA-JOLIE, il reste plusieurs points à clarifier :

- Les dégagements ne sont pas traités de la même façon dans le PC et dans le dossier ICPE, il n'y a pas de retour de la DIRECCTE à ce sujet ;
- Le nombre d'aires d'aspiration n'est pas le même d'un paragraphe à l'autre (4 en tout, et 2x3) et les distances ne sont pas respectées,
- Le rond-point ORPHEA peut être adapté (je ne me représente pas la modification),
- Etre plus précis sur l'emplacement des aires de mise en station des moyens aériens.

Peut-être qu'une réunion serait utile ?

Cordialement



Commandant Alain FAUVEAU
Adjoint au chef du Groupement Prévision
Chef du service risques industriels
Sdis 78 - 4 bis, Avenue de Paris
78000 VERSAILLES

Boite postale : Service départemental d'incendie et de secours des Yvelines
CS 80103- 78007 Versailles cedex

Bureau : **01.30.83.86.00**

Fax : **01.30.83.86.09**

Mail : alain.fauveau@sdis78.fr

www.sdis78.fr / www.sp78.tv



Ensemble, sauvons des vies.
Détecteur de fumée installé = Vie sauvée

De : FAILLARD Mathilde - DRIEE IF/UD78/RUM [<mailto:mathilde.faillard@developpement-durable.gouv.fr>]

Envoyé : jeudi 1 octobre 2020 11:27

À : FAUVEAU Alain

Objet : Eole - Mantes la jolie

Bonjour,

Comme convenu voici le mémoire de réponse d'Eole.

Bonne journée

--

Mathilde FAILLARD

Inspecteur de l'environnement

DRIEE Ile de France

Unité départementale des Yvelines

35, rue de Noailles - Bât. B1 - 78000 VERSAILLES

Tél. : 01 71 28 48 52 - Fax : 01 30 21 54 71

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. L'intégrité de ce message n'étant pas assurée sur Internet, la SNCF ne peut être tenue responsable des altérations qui pourraient se produire sur son contenu. Toute publication, utilisation, reproduction, ou diffusion, même partielle, non autorisée préalablement par la SNCF, est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message, merci d'en avertir immédiatement l'expéditeur et de le détruire.

This message and any attachments are intended solely for the addressees and are confidential. SNCF may not be held responsible for their contents whose accuracy and completeness cannot be guaranteed over the Internet. Unauthorized use, disclosure, distribution, copying, or any part thereof is strictly prohibited. If you are not the intended recipient of this message, please notify the sender immediately and delete it.

— Pièces jointes : —

Proposition emplacement aires SDIS.pdf

3,5 Mo